



Conseil d'établissement

Ordre du jour de la séance tenue à l'école Arthur-Vaillancourt le

LUNDI 12 juin 2017 à 18 h au Ristorante Giorgio à Rosemère

Ordre du jour

			Voir légende	Minutes
	1.		Ouverture de l'assemblée	Tous sont présents
	2.		Parole au public	Pas de public
Doc.	3.		Lecture et adoption de l'ordre du jour	Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Marie-Chantal Beaulieu <u>Résolution : CE A-V-06-2017/037</u>
Doc.	4.		Lecture et adoption du procès-verbal du 16 mai 2017	Propose : Madame Marie-Chantal Beaulieu Appuie : Madame Julie Lafrance <u>Résolution : CE A-V-06-2017/038</u>
	5.		<i>Suivi :</i> 5.1 ✓ Budget du CÉ 5.2 ✓ Budget initial 5.3 ✓ Campagne de financement de la Fondation au Diapason ✓ Composition du CÉ 2017-2018	<u>Budget du CÉ :</u> Madame Lysanne Gagnon mentionne qu'elle avait demandé une résolution pour la récompense des bénévoles. Elle mentionne qu'ils ont un déjeuner le 19 juin au restaurant Friand'œuf. <u>Budget initial :</u> Madame Lysanne Gagnon précise, à la demande de Madame Hutchinson, la différence dans les chiffres de la ligne Personnel autre qu'enseignant. Elle mentionne que Monsieur Jetté avait fait le budget avec les chiffres selon le personnel de 2015-2016. En ce sens, le salaire

Projet

				<p>de la direction et celui de la secrétaire n'étaient pas pareils.</p> <p><u>Campagne de financement de la Fondation au Diapason :</u></p> <p>Madame Lysanne Gagnon mentionne qu'elle a présenté les produits Perfection lors de la dernière rencontre de la Fondation en mentionnant les choix du CÉ. En août, lors de la première rencontre de la Fondation, la compagnie Perfection sera présente afin de présenter les produits ciblés par la Fondation qui désire poursuivre avec la vente de chocolat, les cartes Foundscript ainsi que le paiement unique des parents.</p> <p><u>Composition du CÉ 2017-2018 :</u></p> <p>Madame Lysanne Gagnon mentionne que nous ne serons pas obligés de voter des substituts pour les parents. Si ça peut nous aider, le CÉ pourra en élire lors de l'assemblée générale annuelle, sinon, ce n'est pas obligatoire.</p> <p>Madame Julie Lafrance mentionne que cette nouvelle façon de faire est plus des écoles où les parents sont moins présents.</p> <p>Madame Marie-Chantal Beaulieu mentionne que le sujet devrait être voté en Assemblée générale annuelle.</p> <p>Il sera important de mentionner que le parent substitut n'aura pas le droit de vote si le parent qu'il remplace est présent. Il aura, toutefois, droit de parole.</p>
--	--	--	--	---

Projet

Doc.	6.	6.1 6.2	Budget ✓ Fonds spéciaux ✓ Budget prévisionnel		<p><u>Fonds spéciaux :</u> Madame Lysanne Gagnon mentionne qu'elle ne peut rien présenter sur les fonds spéciaux pour le moment, car c'est sa première année à l'école Arthur-Vaillancourt. Chaque année, en septembre, elle présentera le budget et comment elle le dépensera.</p> <p>Elle a également une rencontre prévue avec la personne responsable de la comptabilité de la Fondation afin de tout éclaircir et effectuer le remboursement des sommes dues de la part de la Fondation.</p> <p><u>Budget prévisionnel :</u> En regard des allocations à venir : Nous avons reçu le document du Gouvernement mentionnant les allocations aux écoles. Les allocations prévisionnelles pour l'école Arthur-Vaillancourt ressemblent à celles reçues cette année.</p> <p>Madame Lysanne Gagnon mentionne que la contribution parentale à la Fondation sera revue en août.</p>
Doc.	7.		Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence		<p>Madame Lysanne Gagnon mentionne qu'en début d'année elle a présenté le plan de lutte pour l'adoption (novembre 2016). Cette année, nous procéderons, d'ici le 30 juin, à un sondage auprès de tous les élèves de l'école. Les résultats et statistiques seront présentés en septembre. Le questionnaire est présenté aux membres du CÉ.</p>

Projet

8.		Postes en élection		Les postes en élection lors de l'Assemblée générale annuelle du 30 août seront : Poste de Monsieur St-Jean (2 ans) Poste de Madame Beaulieu (2 ans)
9.		Coup de chapeau		Madame Lysanne Gagnon mentionne qu'elle a remis le Coup de Chapeau annuel à l'ensemble du personnel de l'école.
10.		Plan d'effectif 2017-2018		Madame Lysanne Gagnon mentionne que le plan d'effectif pour l'an prochain ne change pas à l'exception de l'ajout d'une Technicienne en éducation spécialisée à 20 h / semaine.
11.		Rapport annuel du CÉ		Monsieur St-Jean présente le rapport annuel du CÉ. Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Marie-Chantal Beaulieu <u>Résolution : CE A-V-06-2017/039</u>
12.		Activités et sorties éducatives		Madame Lysanne Gagnon mentionne que le 30 mai dernier a eu lieu la remise du chèque de 12 000 \$ de la part du Festival Santa Teresa. Un reportage a eu lieu à TVBL sur l'école et est présentement diffusé. 14 juin : Des violonistes seront en prestation lors de la remise des diplômes des élèves du Centre Multiservice.
13.		Information du Comité de parents		Madame Brosseau mentionne que c'était la dernière rencontre en juin. Il n'y avait pas beaucoup de parents. La personne qui devait présenter un point important

Projet

					était absente. Questionnements et informations diverses.
	14.		Information de la direction		
		14.1	Information des enseignants		Mention du dernier concert (15 juin). Tout va très bien malgré un horaire très chargé pour les élèves.
		14.2	Information du service des dîneurs		Les enfants sont heureux de dîner à l'extérieur. La TES ajoutée au dîner apporte une grande aide.
	15.		Sujets divers		Aucun.
	18.		Courrier		Aucun.
	19.		Levée de l'assemblée		Levée 20 h 02 Mme Rebecca Brouillard propose la levée de la rencontre. Madame Carole Pesant appuie.

Légende : C= Consultation I= Information D= Adopté P= Approuvé